



## FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS PARACHUTISTES

SIÈGE : QUARTIER GENERAL NIEL – 2, rue Montouliou Saint-Jacques  
31000 TOULOUSE

ADRESSE POSTALE : FNAP - BP 50143  
64811 AEROPOLE PYRENEES CEDEX  
E-MAIL : [fednatassosparas@gmail.com](mailto:fednatassosparas@gmail.com)

Pau, le 6 avril 2023

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023**

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes s'est déroulée le 22 mars 2023 au sein du 1er Régiment de chasseurs parachutistes, à Pamiers, sous la présidence d'honneur du général de corps d'armée (2s) de COURREGES.

Le général de corps d'armée (2s) Jacques LECHEVALLIER, président de la FNAP, a suivi l'ordre du jour ci-après :

#### **Ouverture : 15h00**

- Accueil des invités et du président d'honneur, le GCA (2S) Michel de COURREGES ;
- Mot d'ouverture et de bienvenue ;
- In Memoriam : Minute de silence en hommage aux 81 parachutistes disparus depuis la dernière assemblée générale.
- Mot d'accueil du Colonel le colonel Stéphan COGNON, commandant le 1<sup>er</sup> RCP ;
- Présentation du déroulement ;
- Point des présents (quorum), par le Secrétaire Général.

#### **Assemblée générale ordinaire :**

##### **Rapport moral du président suivi du vote :**

- Bilan de l'année écoulée :
  - Rappel du plan d'action et des objectifs ;
  - Rapport d'activités ;
    - Compte rendu de la dernière réunion du CNE (19 janvier) : évolution du Monde combattant.
  - Questions éventuelles inscrites à l'ordre du jour sur demande des associations et des amicales.
- Plan d'action pour l'année à venir :
  - Objectifs généraux ;
  - Actions particulières :
- Conclusion et vote.

### **Rapport financier :**

- Bilan financier ;
- Projet de budget ;
- Vote.

### **Secrétaire général :**

- Proposition d'adhésion d'une nouvelle association ;
- Vote.
- Composition du bureau, renouvellement des membres et vote :
  - Présentation des candidats ;
  - Présentation du plan de renouvellement des membres du CN ;
  - Président d'honneur (Conseil des Sages).

### **Fin de la séance plénière.**

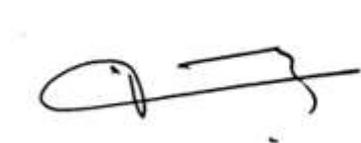
### **Informations et échanges :**

- Présentation du CTSA et de l'APTSA par le Commissaire principal (R) Bertrand BOUCHEND'HOMME.
- Point de situation sur le Musée mémorial des parachutistes de Pau, présenté par le Major (R) Bernard CORCOSTEGUI, président de l'Association des amis du musée mémorial des parachutistes et le Colonel (R) Pascal VIGNERON, conservateur du Musée mémorial.
- Point de situation sur les camarades incarcérés à Madagascar Philippe François et Paul Maillot

### **Clôture :**

- Conclusion du président d'honneur.

Général de CA (2s) Jacques LECHEVALLIER  
Président de la FNAP



### **ANNEXES**

1. Point de situation sur les associations et quorum par le Secrétaire général ;
2. Rapport Moral du Président ;
3. Bilan Financier 2021 et Budget 2022 ;
4. Présentation d'une nouvelle association et renouvellement du conseil national ; élections ; présentation du nouveau conseil national ;
5. Questions d'actualité et diverses.

5 PIECES JOINTES

## **ANNEXE 1 – POINT DE SITUATION SUR LES ASSOCIATIONS ET QUORUM**

La FNAP se compose de 36 associations adhérentes dont 3 sympathisantes. Le nombre de voix est proportionnel au nombre d'adhérents, voir nos statuts.

### **Associations à vocation nationale**

AMICALE DES COMMANDOS DE L'AIR (AGCPFCA)	3 voix
AMICALE DES FUSILIERS MARINS ET COMMANDOS	3 voix
UNION NATIONALE DES PARACHUTISTES	4 voix

### **Associations et amicales régimentaires**

AMICALE ANCIENS BAT DE CHOC ET CNEC/ 1 <sup>er</sup> RGT CHOC	2 voix
AMICALE DES ANCIENS DU 1 <sup>er</sup> RCP	3 voix
AMICALE DU 1 <sup>er</sup> RHP	3 voix
AMICALE ANCIENS DU 1 <sup>er</sup> RTP - BOMAP - BOAP ET LPA	2 voix
AMICALE DES ANCIENS DU 2 <sup>o</sup> RPIMa	1 voix
AMICALE DU 3 <sup>ème</sup> RPIMa ET DES TDM	3 voix
AMICALE DU 8 <sup>ème</sup> RPIMa et du 7 <sup>ème</sup> RPCS	3 voix
AMICALE DES ANCIENS DU 9 <sup>ème</sup> RCP	3 voix
ASSOC NATIONALE ANCIENS DU 11 <sup>ème</sup> CHOC (Bagheera)	3 voix
AMICALE DU 13 <sup>ème</sup> RDP	3 voix
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU GRAND 14	1 voix
AMICALE DU 17 <sup>ème</sup> RGP	2 voix
AMICALE ANCIENS DU 35 <sup>ème</sup> RAP ET DE L'ARTILLERIE PARA	3 voix
ASSOCIATION "QUI OSE GAGNE"	3 voix
AMICALE DE L'ETAP	2 voix

### **Associations et amicales à vocation spécifique**

AMICALE DES ANCIENS LÉGIONNAIRES PARACHUTISTES	2 voix
AMICALE DES ANCIENS DE LA CPIMa DE L'EX AEF	1 voix
AMICALE ANCIENS DES TRANSMISSIONS AÉROPORTÉES	2 voix
AMICALE DES CHUTEURS OPÉRATIONNELS	1 voix
AMICALE DES OPÉRATIONS SPÉCIALES	1 voix
CLUB DES CHEFS DE SECTIONS PARAS AU FEU	1 voix

**Associations et amicales à vocation régionale**

AMICALE ANCIENS PARACHUTISTES DE HAUTE MARNE	2 voix
AMICALE ANCIENS PARAS DU TERRITOIRE DE BELFORT	1 voix
AMICALE DES PARACHUTISTES DU SUD OUEST	1 voix
AMICALE DES ANCIENS PARACHUTISTES D'Auvergne	1 voix
AMICALE ANCIENS PARA Hte ALPES ET SA RÉGION	1 voix
AMICALE PARACHUTISTE DE LORRAINE	1 voix
AMICALE DES ANCIENS PARAS DROME ARDÈCHE	1 voix
ASSOCIATION SAVOYARDE DES ANCIENS T.A.P.	1 voix
ASSOC LANDAISE PARAS BREVETES MILITAIRES	1 voix
AMICALE PARACHUTISTE DES VOSGES	1 voix
ASS. ANCIENS MILITAIRES DU CAMP D'IDRON	1 voix

**Associations sympathisantes**

FÉDÉRATION NATIONAL D'ENTRAIDE PARACHUTISTE  
SAMPARAS MUSEE DES PARAS  
ARFVA DRAKKAR

**Quorum** : le total des voix est de 68. Quorum à majorité simple : 35 voix.

Associations adhérentes présentes :	11	20 voix
Associations adhérentes représentées :	19	39 voix
Associations absentes et/ou excusées	6	9 voix
Association sympathisantes présentes:	2	

**Voix présentes ou représentées : 59 voix.  
L'assemblée générale peut valablement délibérer.**

## **ANNEXE 2 – RAPPORT MORAL - CONTRIBUTION DU PRESIDENT**

En préambule, le Président propose que les votes soient effectués à main levée : demande acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

21. Bilan de l'année écoulée présenté par le président

### **211. Rappel du plan d'action 2022 et des objectifs précédemment fixés**

**Objectifs généraux :** Dans leur esprit ils restaient inchangés par rapport aux années précédentes, clairement exprimés dans notre charte. Pour notre Conseil National, à agir et être présent, au nom des associations et amicales parachutistes. Réseau de réseaux, promouvoir l'esprit parachutiste, faire valoir nos valeurs, mais aussi défendre nos intérêts et notre image auprès des instances nationales et de la société civile, garder un contact étroit avec nos frères d'armes des unités d'active.

**Action de soutien et de solidarité :** Maintien de l'adhésion de la FNAP aux grandes associations déjà soutenues, en mesure de soutenir toute nouvelle initiative visant à entretenir notre devoir de mémoire, soutenir des actions de solidarité à l'attention de nos blessés, de leurs familles et de celles de nos disparus.

**En termes de cohésion :** rester attentifs aux grands enjeux de notre société, aux risques et menaces qui pèsent sur nos valeurs, soulignant l'impératif besoin d'entretenir des liens étroits avec nos unités d'active, y compris la chaîne de commandement.

**Communication :** Au principe de notre vocation de réseau de réseaux, poursuivre notre mission de relais d'informations, avec une collaboration active des présidents d'amicales et d'associations, de leurs bureaux à l'attention de leurs propres adhérents, des isolés, des familles de nos disparus.

En termes de communication, rester attentifs aux dangers présentés par les fausses informations et rumeurs en tous genres, voire des provocations qui pourraient nuire à notre cohésion.

### **212. Rapport d'activités :**

**\* Communication, information :** Comme toutes les années précédentes, par le biais de nos différents supports (courriels, site Internet), nous vous avons diffusé et partagé de nombreuses informations, décès, offres d'emploi et de reconversion, actualités diverses reçues sur les activités des associations et amicales, ainsi que les différents bulletins qui nous ont été transmis.

Nous avons évoqué la possibilité d'étendre notre influence via des réseaux sociaux comme Twitter, Facebook. A l'expérience ceci exige beaucoup de temps disponible et

de suivi qui n'a pu y être consacré par le président lui-même. Les résultats ne sont pas à la hauteur de ce qu'on peut en attendre. Il convient cependant d'observer que plusieurs de nos unités sont très actives dans ce domaine. Il conviendrait de susciter un volontariat d'un des membres du CN qui pourrait consacrer du temps pour faire vivre la FNAP sur les réseaux sociaux.

\* **CNE** - Participation au Comité National d'Entente des Associations patriotiques et du monde combattant (CNE) : Le comité d'entente s'est constitué en 1975 à l'initiative de La Saint-Cyrienne en vue de s'opposer aux attaques menées contre l'Armée et l'esprit de Défense. Les actions menées consistent en des interventions écrites ou orales auprès des autorités de l'Etat ou auprès des médias, pour tout ce qui serait de nature à nuire à notre devoir de mémoire, à l'image de nos armées et à l'esprit de défense.

Depuis notre dernière assemblée générale, le CNE ne s'est réuni qu'une seule fois, le 12 décembre 2022.

Lors de cette réunion, trois grands sujets ont été abordés :

1. Point de situation sur les deux camarades incarcérés à Madagascar ;
2. Point de situation sur les autorisations d'occupation temporaires (AOT) ;
3. Avenir du monde combattant.

\* **Statue de Saint-Michel aux Sables d'Olonne** : Nous nous sommes engagés pour soutenir la mairie des Sables d'Olonne, pour s'opposer à la plainte déposée par l'association « La libre pensée » réclamant son retrait. Depuis notre dernière assemblée générale au cours de laquelle un argumentaire présentant l'universalité de Saint-Michel pour les parachutistes avait été exposé, les lignes ont un peu bougé, pas nécessairement dans le bon sens, bien qu'il faille rester optimiste quant à l'issue de cette affaire. Après diverses correspondances avec le maire des Sables d'Olonne, son premier adjoint et le président de l'Amicale sablaise des parachutistes en OPEX, Jean-Michel Bruel, alors que l'association « La libre pensée » a gagné son procès auprès de la Cour administrative, et le procès en appel, le maire a porté le dossier en Conseil d'Etat. A ce stade, pour la FNAP, il a été décidé de ne pas lancer de procédure indépendante au nom de la FNAP en Conseil d'Etat, étant donné, que, bien que cités, nous n'avions pas été appelés à témoigner lors du premier procès. Nous avons assuré le maire que nous restons à disposition de son avocat à la Cour d'appel en tant que de besoin et à y présenter quelques témoins volontaires de différentes confessions ou se déclarant athées ou agnostiques. Nous sommes dans l'attente des conclusions du procès en appel, sachant par ailleurs que le Maire a en réserve une disposition juridique qui, quelle que soit la décision de la Cour, devrait permettre le maintien de la statue en ville.

\* **Inauguration de la Place André Zirnheld** : La cérémonie a eu lieu le 10 novembre dernier sur le lieu nouvellement baptisé dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Nous répondions à l'invitation du Maire, monsieur Geoffroy BOULARD, en présence du GCA Patrick COLLET (ancien COM.BP), du G.COS et d'un détachement d'honneur des Forces spéciales (chef de corps et section du 1<sup>er</sup> RPIMa), de représentants de nombreuses associations patriotiques, d'enfants des écoles, et d'un public important. La

FNAP était représentée par son président, le général (2S) Georges LEBEL, vice-président, le Caporal-chef @Juan Carlos DIEZ, trésorier adjoint et porte drapeau. Une copie de la plaque de la Place nous a été remise par le Maire.

\* **SOLDIS.** Depuis plusieurs années nous soutenons l'association SOLDIS (soldats disparus de la Guerre d'Algérie et de combats de Tunisie et du Maroc). Au niveau de notre Conseil National, cela consiste en une cotisation annuelle en tant qu'association adhérente jusqu'à ce que les objectifs que s'est fixé SOLDIS soient atteints (d'ici deux ans), et un appel à l'engagement et au soutien concret des associations et amicales.

- Un livre d'or avec les portraits de ces soldats a été édité et un exemplaire offert à la FNAP. Nous proposons de le déposer au Musée Mémorial des parachutistes.

- Pour atteindre tous les objectifs fixés à la création de SOLDIS, il reste à faire :

- Vérifier une centaine de cas incertains ;
- Terminer les procédures juridiques de recueil de l'ADN des proches des disparus pour identification des restes ;
- Participer aux travaux de la commission mixte franco-algérienne ;
- Soutenir le projet de réalisation du site « Graines de mémoire (base de données géographiques) ;
- Faire enregistrer au SHD les travaux de recherche de SOLDIS ;
- Acquérir le financement nécessaire à l'achèvement des travaux d'aménagement du site du monument.

\* **Association Turquoise.** Nous sommes aussi adhérents de cette association et versons une cotisation annuelle. L'AG, initialement prévue début mars a été reportée au 13 avril, en raison des mouvements sociaux.

\* **Autres associations soutenues pour mémoire :** l'ASAF, le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, et les Ailes brisées.

\* **Un point sur l'étude FNAP-UNP,** présenté par le lieutenant-colonel @ Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT, administrateur et le lieutenant-colonel Pierre-Henri RAKETAMANGA, secrétaire général :

**« Unis, nous sommes plus forts »**

Un constat :

Un audit récent de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale sur le monde associatif combattant met en évidence :

- Sa disparité avec 16905 associations regroupant environ 1 million d'adhérents
- Son manque de représentativité
- L'érosion constante des effectifs, avec une perte de 50 à 60000 adhérents par an, pertes non compensées par la 4<sup>o</sup> génération du feu (génération OPEX) ce qui entraînera la disparition d'associations.

Pour préserver la mémoire combattante, les rapporteurs de la commission préconisent de procéder dès maintenant à des regroupements.

Ce constat s'applique pleinement à la communauté des anciens parachutistes militaires :

- Une FNAP (20000 membres de 36 associations, amicales et UNP)
- Une UNP (9000 membres, 113 sections et bénéficiant de la reconnaissance d'utilité publique)
- Des associations ou amicales non adhérentes à la FNAP

#### Un projet (proposé par une équipe de marque FNAP/UNP)

Il s'agit de créer une organisation unique FNAP/UNP, par la modification des statuts de l'actuelle UNP (pour conserver la reconnaissance d'utilité publique), dirigée par un Président national. Cette nouvelle organisation sera articulée en :

- 2 collèges : l'un regroupant les associations et amicales, l'autre les sections de l'actuelle UNP.
- une direction, élue par l'assemblée générale qui comprendra un président national, 2 vice-présidents (un par collège) un conseil d'administration dont 2 postes seront réservés l'un à la Marine l'autre à l'armée de l'Air et de l'espace, un bureau (secrétaire général, trésorier)

#### Des finances qui seront:

- pour le collège des anciennes sections UNP : gérées par le bureau national ;
- pour le collège des amicales et associations : gérées par elles-mêmes mais avec une cotisation versée au bureau national.

#### Des activités :

Chaque section, amicale ou association conservera son identité et sa pleine autonomie pour organiser ses activités, comme c'est actuellement le cas.

Des mutualisations d'activités seront désormais possibles, avec un partage des agendas

#### L'échéancier

Après avis favorable du conseil national FNAP et conseil d'administration UNP, puis une présentation aux AG UNP en 2022 et FNAP en 2023, l'équipe de marque a rédigé un projet de modification des statuts qui sera :

1. soumis à un avocat pour s'assurer de sa recevabilité par le Ministère de l'Intérieur (autorité de tutelle), puis par le conseil d'Etat,
2. la version validée sera alors présentée aux CN/FNAP et CA/UNP pour transmission à l'ensemble de leurs adhérents,
3. puis approuvée par vote par les 2 assemblées générales FNAP et UNP
4. Transmis au Ministère de l'Intérieur (délai minimum 5 mois !)

Conclusion du Président : Comme cela sera rappelé dans le plan d'action à venir, quelles que seront les propositions pour d'éventuelles décisions, les principes du fondement de la FNAP doivent demeurer, à savoir œuvrer pour ce qui unit les associations et amicales parachutistes. Ces principes sont la raison d'être de la FNAP, la garantie de notre unité d'action, de notre cohésion qui respecte les spécificités et l'autonomie de chaque association et amicale.

#### **\* Point de l'étude sur le monde combattant**

- Rencontre avec le COMTN le 22 mars à l'Ecole militaire pour une réflexion sur la redynamisation des liens de l'armée de Terre avec les associations et ses attendus possibles au regard des éléments présentés.

- Réponses au questionnaire adressé aux associations et amicales. Sauf erreur, nous avons reçu en retour quatre réponses. Les présidents qui ont répondu en sont remerciés. C'est trop peu. Il est alors difficile d'en faire une synthèse, d'autant plus que ces associations sont de pieds différents, et d'avenirs différents.

A ce stade, nous pouvons en retenir :

- Le souhait pour les associations appelées à disparaître de pouvoir s'appuyer sur une unité existante pour conserver leur mémoire.
- La reconnaissance d'un déficit d'adhésion des plus jeunes, lié à l'évolution de la société, de leurs préoccupations et de leurs attentes. Au-delà de la recherche de se retrouver pour partager les valeurs de leurs unités, ils souhaitent se retrouver entre anciens de la même génération, ce qu'ils font via les réseaux sociaux, et attendent des associations et amicales qu'elles répondent à des besoins spécifiques de leur génération, des aides (reconversion, recherche d'emploi, soutien moral etc.).

- Pour approfondir notre réflexion, voir la fiche en annexe « Mémoire et Traditions ».

## **22. Rapport moral et plan d'action**

221. Nos objectifs généraux restent inchangés dans l'esprit :

Nous restons dans l'esprit de la charte, qui exprime notre raison d'être, avec la promotion de l'esprit parachutiste. Les présidents des associations et amicales sont invités à revoir l'argumentaire présenté pour défendre la statue de St Michel aux sables d'Olonne. Peut-être faudrait-il terminer l'ouvrage dont le Général Patrick Champenois (†) n'a malheureusement pas eu le temps de terminer la rédaction ? Ce serait un bel hommage à lui rendre.

La charte confirme aussi l'importance de notre cohésion, d'autant plus importante avec l'image que nous donnons au monde civil, et sans doute plus particulièrement auprès de jeunes : un devoir.

Dans ce cadre, en termes de communication, notre cohésion et notre solidarité reposent pour partie sur l'action du Conseil National : nœud d'un réseau de réseaux, facilitant le partage de l'information, sa diffusion, montante et descendante, et à travers une communication externe qu'il faut renforcer, mais aussi à l'occasion de représentations (cf. participation à l'inauguration de la Place André Zirnheld)

Reprenant les propos écrits par le général de corps d'armée (2S) Michel DELION, dans sa lettre de candidature au Conseil National de la FNAP :

- Poursuivre l'ouverture de la Fédération à toutes les associations et amicales parachutistes interarmées qui souhaitent rejoindre la FNAP ;

- Se donner les moyens de s'exprimer, de communiquer et d'agir au nom de, et pour la collectivité dans le domaine exclusif de ce qui constitue le tronc commun des associations et amicales membres ;
- Avec l'ensemble du CN, représentatif des associations, faire appel à elles et disposer des moyens et ressources nécessaires à l'expression de cette action ;
- Maintenir l'excellent état d'esprit et garantir le respect réciproque entre toutes les personnes morales composant la Fédération, ainsi que la prise en compte des aspirations de chaque association et amicale, à hauteur de son niveau de représentativité ;
- Entretenir dans l'unité d'action un esprit d'ouverture, de dialogue et de cohésion sans esprit polémique, ni de « chapelle », susciter et faciliter l'entraide entre les associations et amicales qui sont les piliers de la Fédération ;
- Enfin, mettre toujours en valeur « l'esprit parachutiste ».

#### 222. Actions particulières :

En termes de cohésion et de solidarité, nous nous efforcerons de poursuivre nos actions :

- Participation travaux et actions du CNE.
- L'entraide Para : son action est essentielle et notre partenariat me semble plus qu'évident. Nous sommes complémentaires.
- SOLDIS : jusqu'au terme du financement de sa réalisation (souscription) qui verra alors la dissolution de l'association.
- Turquoise : les attaques contre l'armée française et les parachutistes ne cessent pas. L'engagement de l'association dans les procès doit être poursuivi pour rétablir notre honneur.
- L'ASAF, le Comité de la Flamme, les Ailes brisées
- Le CTSA et l'APTSA

Autres actions :

- Finaliser l'étude à présenter au CN sur l'avenir de monde combattant, vu pour la FNAP et l'ensemble des associations et amicales la composant.
- Suivre les avancées du Procès en cours concernant la statue des Sables d'Olonne, en mesure d'apporter un soutien au maire de la ville.

**13. Questions éventuelles : Néant**

**VOTE : pour 59 voix / abstention 0 / contre 0**

### ANNEXE 3 – RAPPORT FINANCIER 2022 – BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le trésorier fait le rapport financier et apporte quelques explications.

#### COMPTE de RÉSULTATS 2022

##### PRODUITS

<b>AVOIR au 31.12.2021</b>	<b>14 840,91 €</b>
<b>Cotisations 2022</b>	<b>3 720,00 €</b>
<b>Dons</b>	<b>210,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>18 770,91 €</b>

##### CHARGES

<b>Frais de compte &amp; BP</b>	<b>270,96 €</b>
<b>Fournitures &amp; coupelles</b>	<b>1 745,83 €</b>
<b>Cotisations d'adhésions</b>	<b>270,00 €</b>
<b>Site WEB (FNAP)</b>	<b>51,45 €</b>
<b>Frais internes (A.G &amp; CN)</b>	<b>5 378,38 €</b>
<b>Abonnement ZOOM</b>	<b>167,88</b>
<b>TOTAL des charges</b>	<b>7 884,50 €</b>

**BILAN : 18 770,91 € – 7 884,50 € = avoir positif 10 886,41 €**

## BUDGET PREVISIONNEL 2023

### PRODUITS

<b>AVOIR au 31.12.2022</b>	<b>10 886,41 €</b>
<b>Cotisations 2022</b>	<b>3 920,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 806,41 €</b>

### CHARGES

<b>Frais de compte et BP</b>	<b>280,00 €</b>
<b>Fournitures</b>	<b>270,00 €</b>
<b>Cotisations externes (adhésions)</b>	<b>290,00 €</b>
<b>Site WEB maintenance annuelle</b>	<b>100,00 €</b>
<b>Frais internes (CN&amp;A.G)</b>	<b>4 800,00 €</b>
<b>Provisions, réserve</b>	<b>9 066,41 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 806,41 €</b>

**VOTE : pour 59 voix / abstention 0 / contre 0**

L'assemblée générale donne pouvoir à monsieur Michel DELION, Président, et à messieurs Juan Carlos DIEZ ROSCOP, Trésorier, et Jean-Michel BENAZET, Trésorier suppléant, de faire séparément toutes les opérations concernant le fonctionnement du compte de chèques de fonds ouverts à l'agence et notamment de signer tous ordres, reçus, chèques, virements, et faire tous versements et tous retraits, de retirer ou de verser toutes pièces comptables, de donner toutes quittances et décharges, et, de façon générale, effectuer toutes opérations pour le compte de la collectivité sus – dénommée.

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de sa part.

Il sera obligatoirement renouvelé de son chef, au cas où un changement interviendrait au sein de la collectivité.

**ANNEXE 4 –ADHESION D’UNE NOUVELLE ASSOCIATION ET  
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL**

1) ADHESION D’UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L’amicale du 6<sup>ème</sup> RPIMa, forte de 430 adhérents à jour de cotisation, demande à adhérer à la FNAP. Son Président, Olivier DE CARVALHO, étant absent pour raison professionnelle, la présentation est faite par la Général Patrice CAILLE.

**VOTE : pour 59 voix / abstention 0 / contre 0**

Cette nouvelle association adhérente comptera pour 2 voix.

2) RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL

Jusqu’au 22 mars 2023, le Conseil national était le suivant :

<b>CONSEIL NATIONAL</b>	
<b>PRESIDENTS D'HONNEUR</b>	
Général LEBORGNE (décédé en 2007) Général (2S) de COURREGES Michel Général (2S) LE PAGE Maurice Général (2S) PARTY Marcel Général (2S) BENITO Claude Général (2S) VINCIGUERRA Jean-Paul	
<b>COMITE EXECUTIF</b>	
<b><i>PRESIDENT</i></b>	
Général (2S) Jacques LECHEVALLIER	Fin de mandat AG 2023
<b><i>VICE-PRESIDENTS</i></b>	
Général (2S) Georges LEBEL	Fin de mandat AG 2023
Colonel ® Claude SEILLIER (Air)	Fin de mandat AG 2023
Major (ER) Hervé PERRIN	Fin de mandat AG 2023
Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES	Fin de mandat AG 2025
<b><i>ADMINISTRATEURS</i></b>	
Général (2S) Jacques ARAGONES	Fin de mandat AG 2025
Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU	Fin de mandat AG 2025
Lieutenant-colonel (ER) Rodolphe CHEVALIER D’ALMONT	Fin de mandat AG 2023
<b>BUREAU</b>	
<b><i>SECRETAIRE GENERAL</i></b>	
Lieutenant-colonel (ER) Pierre-Henri RAKETAMANGA	Fin de mandat AG 2023
<b><i>SECRETAIRE ADJOINT</i></b>	
Capitaine (ER) Gilles CARBILLET	Fin de mandat 2025

<b>TRESORIER</b>	
Capitaine (ER) Jean-Paul CABANNE	Fin de mandat AG 2022, prolongé 1 an
<b>TRESORIER ADJOINT</b>	
Caporal-chef (ER) Juan Carlos DIEZ	Fin de mandat AG 2023

Sortants en rouge.

**Ne se représentent pas :**

- Général (2S) Jacques LECHEVALLIER
- Major ® Hervé PERRIN
- Lieutenant-colonel (RC) Jean-Paul CABANNE

**Candidats :**

**Se représentent :**

- Général (2S) Georges LEBEL
- Colonel ® Claude SEILLIER (Air)
- Lieutenant-colonel ® Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT
- Lieutenant-colonel ® Pierre-Henri RAKETAMANGA
- Caporal-chef ® Juan Carlos DIEZ

**Se présentent :**

- Général (2S) Michel DELION
- CF ® Jean-Michel BENALET (Mer)

**VOTE : pour 59 voix / abstention 0 / contre 0**

A l'issue du vote et de l'AG, le Conseil national 2023 est donc le suivant\* :

<b>CONSEIL NATIONAL</b>	
<b>PRESIDENTS D'HONNEUR</b>	
Général LEBORGNE (décédé en 2007) Général (2S) Michel de COURREGES Général (2S) Maurice LE PAGE Général (2S) Marcel PARTY Général (2S) Claude BENITO Général (2S) Jean-Paul VINCIGUERRA Général (2S) Jacques LECHEVALLIER*	
<b>COMITE EXECUTIF</b>	
<b>PRESIDENT</b>	
Général (2S) Michel DELION	Fin de mandat AG 2026

<b><i>VICE-PRESIDENTS</i></b>	
Général (2S) Georges LEBEL	Fin de mandat AG 2026
Colonel ® Claude SEILLIER (Air)	Fin de mandat AG 2026
Commissaire général (2S) Philippe BEYRIES	Fin de mandat AG 2025
<b><i>ADMINISTRATEURS</i></b>	
Général (2S) Jacques ARAGONES	Fin de mandat AG 2025
Commandant (RC) Thierry ROUSSEAU	Fin de mandat AG 2025
Lieutenant-colonel ® Rodolphe CHEVALIER D'ALMONT	Fin de mandat AG 2026
<b>BUREAU</b>	
<b><i>SECRETAIRE GENERAL</i></b>	
Lieutenant-colonel ® Pierre-Henri RAKETAMANGA	Fin de mandat AG 2026
<b><i>SECRETAIRE ADJOINT</i></b>	
Capitaine ® Gilles CARBILLET	Fin de mandat AG 2025
<b><i>TRESORIER</i></b>	
Caporal-chef ® Juan Carlos DIEZ	Fin de mandat AG 2026
<b><i>TRESORIER ADJOINT</i></b>	
Capitaine de Frégate ® Jean-Michel BENALET	Fin de mandat AG 2026

**\* Le Président élu prendra ses fonctions à la réception de la réponse de la Préfecture donnant récépissé de la déclaration faisant connaître le changement des dirigeants, ou au plus tard le 21 juin 2023.**

3) **PRESIDENT D'HONNEUR (CONSEIL DES SAGES).**

Est nommé à l'unanimité de l'assemblée générale :

- Général (2S) Jacques LECHEVALLIER

**1 POSTE RESTE A POURVOIR**

## **ANNEXE 5 – QUESTIONS D’ACTUALITE ET DIVERSES**

### **51. Présentation du Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) et de son association, l’APTSA par le Commissaire principal (Res) Bertrand BOUCHEND’HOMME (voir PJ 1).**

Lors du début de l’épidémie du COVID en mars 2020, par le biais d’une association de blessés, l’Amicale du 13<sup>ème</sup> RDP, via son président, le général (2S) Georges LEBEL, a sollicité les membres de la FNAP via des dons « fléchés » l’Entraide para pour ce projet (et donc défiscalisables) pour contribuer à réunir les 30.000 € nécessaires au CTSA pour l’acquisition dans l’urgence de matériels de sérologie.

Aux côtés de la France Mutualiste, de l’ANFEM, de Terre Fraternité, de l’ANOPEX et du Lions Club, la « famille para » a ainsi contribué pour 37% à ce projet.

Ce faisant, la FNAP et l’Entraide Para sont désormais comptés comme « mécènes et amis » en soutien du CTSA. Lors des dernières campagnes nationales de don du sang à l’occasion du 14 juillet à Paris, le CTSA et l’APSTA, son association, ont chaque fois mis en exergue ce beau partenariat dont le Commissaire principal (Res) Bertrand BOUCHEND’HOMME présente l’objet aujourd’hui.

### **52. Point de situation sur le Musée mémorial des parachutistes de Pau, présenté par le Major (R) Bernard CORCOSTEGUY, président de l’Association des amis du musée mémorial des parachutistes et le Colonel (R) Pascal VIGNERON, conservateur du Musée mémorial (voir PJ 2).**

### **53. Point de situation sur les camarades incarcérés à Madagascar Philippe François et Paul Maillot (voir PJ 3) (non exposé faute de temps)**

Par courriel du 16 décembre 22, intitulé « Nos camarades emprisonnés à Madagascar... » un point de situation reprenant en grande partie la lettre adressée au Président de la République par le général (2S) Bruno DARY a été transmis à toutes les associations membres du CNE avec les liens pour les cagnottes de soutien et adresses utiles et recommandations pour son exploitation. (voir PJ 1)

La solidarité doit s’exprimer, notamment sur le plan financier mais aussi, moralement, auprès des familles. Il convient aussi de rester proche des autorités politiques et militaires pour le suivi du dossier et l’amélioration du sort de nos camarades. Cette affaire extrêmement sensible est maintenant du domaine diplomatique, et toute intervention directe pourrait nuire aux avancées en cours.

### **54 - Mémoire et traditions. Quel avenir pour le monde combattant, nos associations et amicales ? (voir PJ 4)**

### **55 – Liste de nos disparus 2022 – 2023 (voir PJ 5)**

## **56. Inauguration de la place André Zirnheld (voir PJ 6)**

Intervention du général (2S) Georges LEBEL, vice-président, qui présente et remet au Colonel VIGNERON un exemplaire du « Times », grand quotidien britannique qui, suite à un entretien de leur représentant local avec monsieur Jean-Michel ZIRNHELD, neveu de l'Aspirant, et le général (2S) Georges LEBEL au titre de la FNAP, faisait l'éloge des premiers SAS et du sacrifice d'André ZIRNHELD.

Il faut noter que ce sont les associations britanniques d'anciens du SAS qui ont appelé l'attention du représentant du « Times » à Paris sur cet événement et qui l'ont donc amené à se rapprocher de nous.

Dans ce fil, une délibération du Conseil de Paris en décembre dernier a validé la proposition du maire du 16<sup>ème</sup> arrondissement d'apposer une plaque au 6, rue Brosio (Paris, 16<sup>ème</sup>) sur l'immeuble où est né André ZIRNHELD. Le 1<sup>er</sup> RPIMa, dépositaire des traditions des SAS, suit ce projet et sera présent, si possible avec ses homologues britanniques à cette occasion. La date n'est pas encore fixée.

Des échanges sont en cours avec monsieur Jean-Michel ZIRNHELD pour amener la famille à envisager de déposer ce carnet original de l'auteur de la Prière du Para au Musée mémorial des parachutistes.

Remise au conservateur du Musée mémorial des parachutistes de la copie de la plaque de rue de la Place André ZIRNHELD, offerte par le maire du XVII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

## **57. Point de situation sur les autorisations d'occupation temporaires (AOT)**

Lors de la dernière réunion du CNE, le général HERUBEL (délégué général de l'ADO) évoquait les évolutions récentes de ce dossier et notamment les suites données aux demandes récurrentes visant à obtenir la gratuité des AOT pour les associations hébergées dans des locaux appartenant au ministère des armées. Après avoir rappelé le caractère obligatoire de l'AOT, il donnait un aperçu de la complexité administrative de ce dossier malgré l'ouverture en 2019 du droit visant à exonérer de loyer les associations à « vocation sociale » ou à caractère « artistique, sportif ou culturel ». L'arrêté ministériel ouvrant le droit à l'exonération doit être précisé par un décret toujours attendu listant les associations pouvant bénéficier d'une AOT à titre gracieux.

Il est constaté dans certains cas des augmentations préoccupantes de la redevance parfois avec des sommes déraisonnable (par exemple, une AOT de 36 000€ par an pour une association).

**Dans l'attente des suites administratives de ce dossier au cours de l'année 2023, il est demandé à chaque association et amicale de préciser par message sa situation au regard d'une éventuelle AOT.**

## **Pièce jointe 1 - Présentation du Centre de transfusion sanguine des armées « Jean Julliard » - CTSA**

Le Commissaire principal (CDT) Bertrand BOUCHEND'HOMME représente le Médecin chef des services hors classe Jean-Jacques LATAILLADE, Directeur du CTSA. Le Général LATAILLADE, regrettant son absence, souhaite le meilleur succès à la réunion de la FNAP et transmet ses meilleures salutations à tous les membres présents.

Le CTSA est un établissement militaire du Service de santé des armées. Il est localisé dans l'Îlot Percy à Clamart (92) et dispose d'une antenne à Toulon (HIA Ste Anne). 115 militaires et civils de la défense arment cet établissement avec le renfort d'une quinzaine de réservistes.

La mission du CTSA est d'assurer le soutien transfusionnel des missions extérieures et des hôpitaux militaires de Percy, Bégin, Ste Anne et Laveran et d'approvisionner en PLYO les autres HIA de province ; il assure expertise et conseil 24h/24 notamment pour la transfusion en situation d'exception (OPEX) ; il a également pour mission la thérapie cellulaire et tissulaire appliquée aux armées, l'enseignement des spécificités transfusionnelles militaires ; il assure enfin recherche et innovations sur le traitement du traumatisé hémorragique et la thérapie cellulaire et tissulaire appliquée au blessé de guerre.

La mission du CTSA n'est donc pas seulement de collecter des dons du sang mais aussi de fabriquer les produits sanguins et de déterminer méthodes et procédés adaptés aux différentes situations d'emploi.

Le soutien transfusionnel du militaire est rendu très spécifique par l'emploi même des forces en tous temps, contextes, distances et milieux possibles (opérations en tous points du globe, en territoire hostile, forces isolées, aéroportées, embarquées, opérations spéciales...). Cette spécificité militaire a conduit le CTSA à créer et développer des produits adaptés permettant de déployer un soutien avant même que le blessé en ait besoin.

Le CTSA collecte dans les unités militaires. Les écoles militaires sont fidèles à ces rendez-vous. Les unités et écoles de la Gendarmerie, des Sapeurs-pompiers de Paris et des Marins-pompiers de Marseille contribuent largement à cet effort de tous et pour tous. Pour tenir son contrat opérationnel, le CTSA doit quotidiennement collecter au minimum : 100 prélèvements de sang total, 5 en plasma d'aphérèse et 4 en plaquettes d'aphérèse.

Les produits sanguins ont une particularité naturelle qui est leur durée de vie :

- Les plaquettes : 7 jours en agitation permanente à t° de 20 à 24°
- Les globules rouges : 42 jours en t° de +2° à +6°
- Le plasma : 1 an, mais congelé à - 40 ° (- 25 ° minimum)

Rien de vraiment compatible pour avoir avec soi des produits sanguins lors des missions militaires à risque !

16 % des blessés sont en choc hémorragique : c'est la première cause de décès, évitable dans près de la moitié des cas ! En effet, le risque de décès est maximum dans les 30 premières minutes après la blessure. Pour réduire ce risque de 50% il faut transfuser dans ces 30 premières minutes après la blessure hémorragique. C'est pourquoi le CTSA a mis en place :

- des procédés adaptés : banques de sang sur théâtres d'opération avec réapprovisionnement régulier, expéditions en urgence depuis la base aérienne de Villacoublay, groupage sanguin de chaque militaire...
- Des produits et des pratiques spécifiques pour le secours au combat.

**PLYO - le Plasma de l'urgence** : le plasma lyophilisé qui se conserve pendant 2 ans à température ambiante.

Emporté dans les sacs à dos, présenté en différents conditionnements, aérolargable, le PLYO est reconstitué en quelques instants (3 mn) ; il est injectable sur le terrain et permet un remplètement immédiat du volume sanguin.

Unique au monde, le PLYO est indépendant du groupe sanguin du blessé.



A noter : le plasma frais congelé demande 30mn de décongélation et il est dépendant du groupe sanguin de la victime !

**La transfusion en sang total** : près de 40 poches de sang peuvent être nécessaires pour un blessé en opération... encore plus pour les grands brûlés ! En opération, et dans certaines situations d'urgence, il sera procédé à une collecte de sang total.



Elle consiste à prélever du sang auprès de donneurs compatibles présélectionnés. Le sang total sera alors transfusé au blessé. Pour cela, le médecin dispose d'un kit inventé par le CTSA, lui permettant de vérifier sur place les groupes sanguins du donneur et du receveur et de pratiquer les tests rapides (VIH, hépatite B et C...). Les tubes de contrôle du kit seront vérifiés à posteriori au CTSA.



**Le STOD – Sang total O déleucocyté** (sang total de groupe O duquel les globules blancs ont été enlevés). Le STOD est conservé à +4° et se conserve 21 jours. Il permet de transfuser au blessé Globules rouges, Plasma et Plaquettes « tout en un ».



**La Golden Hour Box – GHB** : pour apporter les Concentrés de globules rouges (CGR) ou le STOD au plus près du combattant, la GHB est mise à disposition des médecins qui effectuent les évacuations sanitaires tactiques (intra-théâtres). La GHB permet de conserver les PSL entre 2 et 10°C pendant 72h avec une température ambiante de 37°C.



La FNAP et la FNEP sont partenaires de l'Association pour la promotion de la transfusion sanguine dans les armées (APTSA) dont l'objet est de soutenir l'action du CTSA.

Le 14 juillet 2023 marquera le 10<sup>ème</sup> Don du sang aux armées par les citoyens venus à Paris en ce jour de fête Nationale. Cette 10<sup>ème</sup> grande collecte de sang est organisée aux Invalides. A cette occasion, l'APTSA souhaite offrir au CTSA un moyen nouveau et adapté de

communication : la reconstitution d'un poste de secours avancé démontrant la mise en œuvre des 4 produits phare du CTSA :

- le PLYO, le Don de sang total, le STOD et la GHB :



(ce projet est directement inspiré de l'exposition *Forces spéciales* au Musée de l'armée – photo ci-dessus)

Destiné à être exposé lors des grandes collectes, ou lors de forums ou expositions (ex forum des métiers...), ce poste de secours de l'avant sera à terme encadré par des bornes interactives permettant au visiteur d'avoir toutes les informations attendues sur le CTSA, même en l'absence de spécialiste santé.

L'APTSA, aidée en cela par ULTRAOPS, recherche des éléments d'équipements militaires permettant la mise en scène de 6 mannequins : le blessé, un médecin, un infirmier, un Aux San, le soldat volontaire pour le don de sang total et un soldat en protection de l'ensemble.

**Contact : CRP BOUCHEND'HOMME      06.01.78.37.03**  
[contact.aptsa@gmail.com](mailto:contact.aptsa@gmail.com)



## Pièce jointe 2 - Mot du conservateur (col ® Pascal Vigneron)

L'année 2022 a permis de retrouver un fonctionnement normal après deux années marquées par les restrictions liées au Covid. Le musée a ainsi renoué avec un taux de fréquentation avoisinant les 10 000 visiteurs. L'inauguration de la crypte, rénovée le 6 juillet, a été un moment de grande émotion.

Les points forts de l'année 2022 :

### Point de situation RH

L'équipe de la conservation a accueilli un nouveau régisseur des collections et peut compter sur la présence quotidienne d'un réserviste citoyen chargé entre autres, de l'accueil des groupes (promos, JDC, scolaires, etc.). Le musée continue à recevoir des demandes de stage d'étudiants en cursus universitaire. Quatre jeunes ont pu être accueillis ainsi qu'une volontaire service civique qui s'est particulièrement distinguée dans le domaine de la conservation préventive. L'équipe va s'enrichir d'un adjoint du conservateur à compter du 3 avril 2023, officier sous contrat spécialiste du domaine Patrimoine.

Les bénévoles de la SAMParas poursuivent leur activité d'accueil et d'accompagnement des visiteurs en particulier au cours de l'été où la fréquentation a été très importante. Malgré leur faible effectif, il faut souligner une nouvelle fois leur engagement et leur disponibilité au service du musée qui peut ainsi être ouvert tous les jours. La création d'une section Patrimoine au sein du club sportif et artistique de l'ETAP permet de compléter la ressource humaine qui œuvre au sein du musée.

### Point de la fréquentation

Le musée a retrouvé les taux de fréquentation des années « avant Covid ». Les stagiaires de l'ETAP sont toujours aussi nombreux ; la découverte de l'histoire des parachutistes participe à la formation des engagés qui viennent au brevet. La reprise des journées défense-citoyenneté en septembre permet également de recevoir de jeunes générations souvent éloignées des notions d'histoire, de patriotisme ou de sacrifice ; le passage à la crypte est une occasion unique de les évoquer.

### Le budget

Le musée bénéficie cette année encore d'un soutien important de la délégation au patrimoine de l'armée de Terre, de l'ETAP et de la SAMParas ; il peut ainsi réaliser la totalité de ses projets.

La générosité des associations, amicales, unités parachutistes ou simples donateurs ainsi que l'aide de nombreuses entreprises a permis la réalisation de la rénovation de la crypte ; qu'ils en soient tous remerciés.

### Les activités

Outre les grands rendez-vous culturels annuels - *Nuit des musées* et *les Journées européennes du patrimoine* - le musée a participé pour la deuxième fois aux *Nuits de la*

*lecture* au mois de janvier. Cette manifestation a permis l'accueil de scolaires pour une visite originale à travers la lecture d'un conte en parcourant les salles du musée.

Compte tenu de son succès, l'exposition temporaire « *Les Forces spéciales Terre* » a été prolongée jusqu'au mois de mai ; une partie des pièces présentées a rejoint le musée de l'Armée pour une exposition dédiée au commandement des opérations spéciales.

Parmi les actions menées par l'équipe de la médiation et qui ne sont pas visibles du public, le récolement des collections est une mission de grande ampleur. Elle permet d'effectuer des constats sur l'état des pièces et artefacts et de les inscrire sur le logiciel de référence du ministère des armées.

### Les projets

La crypte est désormais rénovée et figure en bonne place dans le parcours de visite. Un nouveau défi attend l'équipe du musée : l'installation du Transall R211 que l'armée de l'Air a bien voulu mettre à la disposition du musée cette année. Il stationne sur le parking aérien de l'ETAP et doit donc rejoindre le Noratlas à proximité du musée. Cette vaste opération logistique nécessite un financement important ; un nouvel appel à la générosité est lancé.

Expérimentée début 2022, l'offre de tablettes numériques pour accompagner les visiteurs est désormais validée comme un complément de médiation.

Après le décès du général Patrick Champenois qui présidait le conseil scientifique depuis sa création en avril 2018 et qui a réalisé un travail remarquable, le GCA Patrick Collet a repris la direction des travaux. L'objectif est de réécrire le parcours muséographique en profitant du projet d'extension avec la création de deux salles supplémentaires d'ici 2024.

### Les actions à mener en 2023

Les projets en cours seront poursuivis et un effort tout particulier sera porté aux travaux nécessaires à la constitution du dossier « Musée de France ». Ainsi le récolement du fonds muséographique qui a débuté fin 2021, sera poursuivi et permettra d'identifier un cœur de collection.

L'année 2023 sera l'occasion de célébrer les 80 ans de la création du 1<sup>er</sup> RCP, les 70 ans de l'opération *Castor* et de commémorer les 40 ans du drame du *Drakkar*.

Le musée participera aux rendez-vous culturels annuels ainsi qu'à la journée des blessés de l'armée de Terre mi-juin. Enfin une exposition temporaire est en cours de préparation ; elle a pour thème le jouet : « Para, un jeu d'enfants ».

Conclusion : le musée a conforté cette année encore sa mission de rayonnement au service des parachutistes. Soucieux d'accueillir un public toujours plus large, il développe son offre de médiation afin de compléter l'œuvre des bénévoles de la SAMParas. Le musée mémorial des parachutistes a besoin, aujourd'hui comme hier, du soutien des anciens pour poursuivre sa mission et porter ses projets de modernisation et de développement.

### **Pièce jointe 3 - Cas de Paul MAILLOT et Philippe FRANÇOIS, emprisonnés à Madagascar**

(Point de situation en date du 15/12/2022)

Cela fait bientôt 18 mois que nos deux camarades, Paul Maillot et Philippe François, sont emprisonnés injustement à Madagascar, pour "atteinte à la sûreté de l'Etat et tentative d'assassinat du président Rajoelina" ; ils sont toujours à la prison de Tsiafahy. Avec l'argent versé par leurs familles ou collecté auprès de leurs amis, leurs conditions de détention se sont légèrement assouplies, ce qui leur permet de se nourrir à peu près correctement, grâce à un détenu qu'ils rémunèrent et qui cuisine les denrées financées par leurs familles, et de s'aérer en accédant à une petite cour intérieure. Mais les conditions demeurent difficiles (pas de toilettes, pas de douche, obscurité en cellule, caméra qui les filme 24h/24) et ne doivent en tout état de cause pas occulter une détention parfaitement injustifiée.

Leur situation est actuellement la suivante :

- sur le plan judiciaire, le jugement a été confirmé par la cour de cassation malgache, fin août, au moment où le Président malgache était en visite en France... Parallèlement, leurs avocats, qui avaient déjà initié une procédure auprès de l'ONU, ont soumis une requête aux fins de transfèrement des détenus en France ;

- sur le plan militaire, il faut savoir que nos deux camarades ne relèvent plus du ministère des Armées ! Toutefois, le cabinet réservé ne les abandonne pas. A cet égard, en juin dernier à l'occasion d'Eurosatory, ce contentieux a été évoquée par le CEMA français lors d'un entretien avec le ministre de la Défense malgache, qui est un proche du Président Rajoelina, mais avant que le jugement ne soit confirmé par la Cour de Cassation ;

- sur le plan diplomatique, il faut garder à l'esprit qu'en 2021, un des conseillers de notre ambassadeur a été "rapatrié" en France à la demande des autorités malgaches, ce qui ne facilite pas les relations diplomatiques entre nos deux pays. Toutefois, nous avons des relations suivies avec le consul général, qui est un ancien Saint-Cyrien, ainsi qu'avec notre Attaché de Défense, le Lcl Dupety ;

La piste des officiers malgaches formés à Saint-Cyr ne semble pas devoir être poursuivie, car une telle démarche serait trop sensible pour eux ;

- il y a aussi l'Etat-Major Particulier du Président (EMP) à l'Elysée, avec qui nous sommes en contact : cette affaire a été évoquée une première fois, lors de la visite du Président Rajoelina en France, en septembre 2021. Elle a été à nouveau évoquée lors de la dernière rencontre des deux Présidents, le 29 août dernier, mais sans que rien ne filtre de ce dernier entretien... Toutefois, l'évocation de ce sujet à ce niveau de l'Etat montre que toute évolution et son dénouement se situent désormais clairement au niveau politique !

- les deux familles, et plus particulièrement deux de leurs filles, Elise Maillot et Constance François-Wagner, sont en contact avec nous ; nous les avons reçues à la

Saint-Cyrienne et nous leur faisons passer des messages pour nos deux « p'tits Cos » emprisonnés ;

- et puis, il y a tous leurs amis, et plus particulièrement leurs camarades de Promotion. Ceux de la promotion de Philippe François (Tom Morel – 1987 – 1990) se sont constitués en association, ce qui facilite la collecte de fonds et qui veille à ce que les médias n'oublient pas Philippe, avec l'appui de personnalités comme Jean-Christophe RUFFIN. Paul Maillot (promotion Monclar – 1984 – 1987) ne bénéficie pas d'un soutien d'une telle ampleur, mais différents camarades de promotion se sont déjà manifestés auprès de sa fille. Toutefois, ces soutiens extérieurs sont à « traiter » avec discernement....

Ce que nous recherchons est d'obtenir leur transfèrement en France, tout en les aidant moralement et matériellement ; il nous faut donc veiller à ce qu'ils ne soient pas oubliés au fond de leur prison ; pour cela, nous veillons à :

- maintenir le contact avec tous ceux qui œuvrent pour leur libération, par différents moyens ou avec d'autres arguments, pour « maintenir une certaine pression » et faire savoir que cette "triste affaire" n'est pas du tout close pour nous, notamment auprès des autorités malgaches ;
- rester unis dans un combat, sensible et délicat ; nous ne cherchons pas à faire de différence entre nos deux camarades, étant toutefois conscients que le cas de Paul Maillot est plus complexe, parce qu'il possède la double nationalité, et, parce qu'il a déjà pas mal « bourlingué » dans les milieux politiques malgaches, y dénonçant notamment une corruption endémique. Il serait cependant particulièrement contreproductif de l'ignorer, de se désolidariser, voire de le dénigrer entre nous ! Les autorités malgaches en profiteraient aussitôt pour justifier un maintien en détention ;
- entretenir nos réseaux et les maintenir en éveil ; en effet, maintenant que la condamnation a été prononcée de façon définitive pour la partie malgache, le but est d'obtenir leur transfèrement en France, pour les faire comparaître devant un Juge d'Application des Peines et pour y purger leur peine.
- nous sommes en contact direct avec la cabinet du Garde des Sceaux, qui partage entièrement notre point de vue : toutes les démarches administratives règlementaires en vue de leur transfèrement ont été effectuées et nous n'attendons plus qu'une décision politique.... Une même démarche est initiée auprès des affaires étrangères ;
- de façon concrète, nous pouvons les aider de deux manières :
  - o en leur faisant passer des messages de soutien, soit par l'intermédiaire de leur fille, soit par l'intermédiaire du consul de France sur place, Jean-Louis Roth, ancien Saint-Cyrien et qui est autorisé à leur rendre visite ;
  - o en contribuant financièrement aux frais générés par leur détention : transport sur place, frais d'avocat ; alimentation ; etc. en envoyant des chèques à leur fille ou par leur cagnotte (voir liens ci-dessous).

- enfin, il faut garder à l'esprit qu'au cours de l'année 2023, auront lieu des élections présidentielles à Madagascar, et qu'il nous a été demandé de rester discrets, surtout actuellement, sur ce contentieux sensible...

Vous pouvez aussi suivre leurs dernières nouvelles sur le site de la saint-cyrienne/ Actualités  
page 2/43

#### Adresses utiles

- Jean-Louis Roth : [jean-louis.roth@diplomatie.gouv.fr](mailto:jean-louis.roth@diplomatie.gouv.fr) ( Consul )
- Constance François-Wagner : [constance.fra@outlook.fr](mailto:constance.fra@outlook.fr)
- Elise Maillot : [elise.maillot@hec.edu.fr](mailto:elise.maillot@hec.edu.fr)

#### Liens Internet

- Pour soutenir Philippe : <https://soutenons-philippe.fr>
- Pour soutenir Paul : <https://soutenir-paul.com/> ☞ Cagnotte  
: <https://lnkd.in/dnvejdm6>

## **Pièce jointe 4 - Objet : Mémoire et traditions. Quel avenir pour le monde combattant, nos associations et amicales ?**

### **Référence : Charte de la FNAP**

La question de l'avenir du monde combattant amène à réfléchir au sens de la Mémoire et à celui des Traditions.

Nos unités d'active, sous le commandement de leurs chefs de corps, s'attachent au recrutement des parachutistes, leur préparation opérationnelle, leur aptitude à combattre et leur engagement en opération. Ceci repose à la fois sur des valeurs et des traditions qui contribuent, ensemble, à développer un véritable esprit de corps, une cohésion qui sont essentiels.

Ces valeurs sont les mêmes que celles qui ont amené les anciens à servir dans ces unités, à s'engager pour servir leur Pays, à s'engager au combat, à suivre leurs chefs, en confiance, pour un idéal, jusqu'au sacrifice souvent. Elles se retrouvent bien sûr, mais pas uniquement, dans cet « esprit para » commun à toutes nos unités parachutistes et leurs anciens, que notre ami Patrick Champenois, aujourd'hui disparu, voulait exprimer dans un ouvrage qu'il n'a pas eu le temps de terminer. Valeurs qui se retrouvent dans notre grande fête de la Saint-Michel.

Ces valeurs prennent tout de même, pour nos unités un sens particulier, propre à chacune d'elle, au travers de leurs traditions : traditions des coloniaux, des fantassins, sapeurs, artilleurs, cavaliers, des légionnaires, des aviateurs, nageurs et commandos, chuteurs etc. N'oublions pas aussi ces associations particulières qui unissent ceux qui ont partagé un même combat, une même épreuve un temps donné.

Les traditions, vecteurs de cohésion des unités reposent sur une histoire qui leur est propre, unique, depuis leurs origines ; histoire encore écrite aujourd'hui. Elles sont ainsi vivantes. Chaque unité, toute parachutiste qu'elle soit, est ainsi unique. Elle a ses propres traditions, comme ses chants, certains rites lors des cérémonies, des insignes et attributs, des coiffures de tradition portées lors de certains événements, la remise des fourragères, à laquelle participent les anciens, qui, il faut le rappeler sont des décorations à caractère collectif récompensant ces régiments ou unités pour faits de guerre ou de bravoure (Croix de Guerre, Croix de la valeur militaire/citations, TOE, Légion d'Honneur, ...).

Il est alors compréhensible que les chefs des unités parachutistes, les chefs de corps, comme tous ceux qui les ont précédés entendent préserver une mémoire, empreinte de valeurs et de traditions, en s'appuyant sur les anciens de leurs amicales, témoins contemporains de la vie passée du régiment, passeurs de mémoire.

Ce n'est donc pas qu'une affaire d'associations ou d'amicales. C'est aussi, et même essentiellement, une affaire d'unités d'active.

Soyons alors francs : transmissions des valeurs oui, mais il ne peut à mon avis y avoir "fusion" des traditions, et donc des associations, tout comme personne n'imaginerait fusion de régiments !

Quel avenir alors pour le monde combattant, tout particulièrement pour, non seulement conserver, mais aussi transmettre les valeurs des unités disparues, des associations dissoutes faute d'adhérents, de membres vieillissants ?

Les drapeaux de nos unités rejoignent les Invalides où ils sont pieusement conservés. Bien heureusement d'ailleurs, puisqu'au gré des restructurations de nos forces armées, certains sont appelés à en ressortir, comme cela vient d'être le cas avec la renaissance du 6<sup>ème</sup> RPIMa /CFIM 11<sup>ème</sup> BP de Caylus.

Avec la disparition des unités, leurs traditions sont appelées à disparaître, entretenues seulement par leurs anciens tant qu'ils peuvent se regrouper en amicales ou associations. Comme nous l'avons vu, elles ne peuvent être reprises par les unités d'active, ni même d'autres associations. Toutefois, il me semble possible et même souhaitable que certaines de ces unités, mais aussi des associations et des amicales acceptent d'en conserver la mémoire. Il s'agit bien là de perpétuer le souvenir de ceux qui se sont engagés pour servir et défendre la Nation, de donner un cadre vivant à cette mémoire.

Les « souvenirs » et divers trophées peuvent alors trouver une place, pour certains dans les salles d'honneur ou de traditions des unités, ou dans notre musée mémorial des parachutistes.

Il n'en reste pas moins que le « fusionnement » des amicales et associations appelées à disparaître avec celles toujours existantes ne me semble pas réaliste. La notion de Fédération me semble plus adaptée, les associations et amicales conservant leurs traditions en propre, une autonomie, partageant cependant les valeurs qui leurs sont communes, en se faisant un devoir de faire vivre la mémoire des anciens disparus.

Les associations et amicales existantes doivent se donner les moyens de continuer à vivre. Cela peut s'appuyer, comme nous le vivons aujourd'hui, sur une fédération qui porte l'ensemble des valeurs partagées par notre communauté, tout particulièrement dans le cadre de messages transmis et de relations avec le commandement et les autorités nationales.

Leur existence repose aussi sur leur crédibilité et leur attractivité. L'entraide générée par les associations est alors déterminante, tout comme elle est nécessaire entre les associations et amicales, soutenue, coordonnée dans le cadre de leur fédération.

Il convient maintenant de revenir aux raisons d'être des associations et amicales, sujet qui concerne l'ensemble des associations et amicales du monde combattant.

La première raison d'être est naturellement le besoin de se retrouver entre individus qui partagent les mêmes valeurs et, comme nous l'avons vu les mêmes traditions. Cela répond à un besoin d'être, et de partager.

La deuxième raison est le besoin, et même le devoir de solidarité. Il est dans notre culture et dans notre nature. Il s'agit de nous entraider les uns les autres, de soutenir nos blessés, nos camarades en difficultés, les plus jeunes qui ont besoin d'une assistance et que nous répondions à leurs attentes, par exemple pour retrouver un emploi, nos plus anciens souvent voués à l'isolement. Cette solidarité se manifeste en interne, entre membres des mêmes associations, mais doit aussi se concrétiser, souvent pour des raisons matérielles (proximité, finances, etc.) entre les associations elles-mêmes. Tout en gardant leur caractère (leurs traditions), au nom de valeurs partagées, leur regroupement au sein de structures du type fédérations ou comités de liaison est le moyen d'atteindre une masse critique qui soit reconnue des plus hautes instances nationales et de pouvoir assurer coordination et cohésion, tout particulièrement dans l'entraide. Alors que nous disposons d'une certaine liberté de parole, notre devoir de solidarité doit aussi pouvoir s'exprimer en étant les porte-paroles des unités, sans toutefois nuire à l'action du commandement et à l'image de nos armées.

La troisième raison d'être est dans l'esprit du devoir de « mémoire ». Il s'agit là pour l'ensemble du monde combattant d'être passeurs de mémoire, passeurs de valeurs au sein d'une société

malheureusement aujourd'hui et perte de références. Comme pour les actions de solidarité, l'union fait la force. Un regroupement, essentiellement local ou régional est alors à encourager, regroupement dans des structures ad hoc, et non fusionnement au risque de faire perdre leur âme aux associations. Cette solidarité, cette cohésion, l'ouverture aux autres, principalement au monde civil doit contribuer à notre crédibilité et à celle des messages qu'il s'agit de faire passer, de valeurs qu'il convient de transmettre tout particulièrement à l'attention des plus jeunes.

Pour ce qui nous concerne, et très concrètement, la FNAP trouve alors toute sa raison d'être. Organisme fédérateur, réseau des réseaux des associations et amicales, s'appuyant sur les valeurs partagées de ses associations et amicales, l'esprit parachutistes, tout en respectant les particularités de chacune d'elles au travers de leurs traditions propres.

Ceci me semble essentiel pour de préserver notre cohésion à travers ce qui nous rassemble : des valeurs et l'esprit para (voir la charte de la FNAP).

## **Pièce jointe 5 - LISTE DE NOS DISPARUS 2022 - 2023**

Cette liste couvre la période entre les 2 assemblées générales, 7 avril 2022 – 22 mars 2023

Elle n'est pas exhaustive puisque n'apparaissent que les disparus pour lesquels un avis nous a été envoyé pour une association ou amicale.

### **FNAP**

#### **Colonel Claude SEILLIER, CN FNAP**

- Colonel Raymond UDOVTSCH
- Laure GUENIN, épouse du colonel GUENIN

#### **Amicale des Anciens du Bat de Choc et du CNEC/1<sup>er</sup> régiment de Choc**

- Colonel Martin Gérard BERTRAND

#### **Amicale du 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs parachutistes**

- 2<sup>ème</sup> classe Claude GUERIB
- Adjudant Lucien PALLEZ
- Sergent-chef Alain FERRARI
- Adjudant-chef Jean-Bernard MONCHOTTE
- Adjudant-chef Nouredine HAMRIOUI
- Capitaine Claude SERGEANT
- Parachutiste Éric DEMBRONT
- Capitaine Noël EVRARD
- Lieutenant Lucien BALLEZ
- Adjudant-chef Raymond BOS

#### **Amicale du 1<sup>er</sup> régiment du Train parachutiste**

- Colonel Max OSPITAL
- Capitaine Didier PRIGENT
- Colonel Henri RIBIERE
- Caporal-chef Guy RIEU
- Commandant Yves LE VU

#### **Amicale des anciens du 2<sup>e</sup> RPIMa**

- Général de brigade Dominique VIARD
- Général Jean LE THIEC

#### **Amicale du 3<sup>o</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine et des Troupes de marine**

- Sergent-chef Marcel BOSSE
- Capitaine Pierre-Toussaint BERTOLINI

- Adjudant-chef René HOZETTE
- Chef de bataillon François POUCHAT
- Général de brigade Raymond CHABANNE
- Capitaine Philippe ÉTIENNE
- Adjudant-chef Hugues BIVER
- Adjudant Guy MERLE
- Adjudant-chef Félix BUVAL
- Adjudant Jean DOBROWOLSKY
- Adjudant Fernand KELLER
- Lieutenant-colonel Jean-Claude GENTY
- Sergent-chef Pierre TOLSTAKOJINE
- Adjudant en retraite René LESAGE
- Sergent-chef Claude ÉMILIAN
- 1<sup>er</sup>cl Julien MAYNARD

#### **Amicale du 8 et du 7**

- Caporal-chef Claude DEVIENNE
- Sergent Marc VIGUIER
- Caporal M'BAYE DIOP (Rufisque, Sénégal)
- Colonel Georges QUERAN
- XXX Raymond CHINAUD
- Adjudant-chef Roland RISTAT
- Adjudant Claude ALENDA
- Sergent Gabriel LACOMBE
- Adjudant Vittorio CAMPANA
- Lieutenant-Colonel LIONNET
- Adjudant-chef Daniel SCHLUTIG
- Adjudant-chef Luc DEPUYDT (non amicaliste)
- Parachutiste Gabriel GRANDJEAN (non amicaliste)
- Chef de bataillon Marc PAPEGAEY
- Parachutiste de 1<sup>re</sup> classe Marc BRALIA
- Major Bernard DEVIENNE
- Major Michel CADIN

#### **Amicale nationale des anciens et amis du 9<sup>ème</sup> RCP**

- Adjudant-chef Jean-Claude FOURDRIGNIER
- Chef de bataillon Michel MARZOC
- Adjudant Michel FEUCHER
- Capitaine Daniel WEIDNER

#### **Association nationale des anciens parachutistes du 11<sup>°</sup> Choc**

- Colonel Lucien FEKRANE
- 

#### **Amicale des Anciens du 35<sup>°</sup> RAP et de l'Artillerie Parachutiste**

- Général de brigade Raymond HUMEAU
- Brigadier-chef Lionel RAVAUD

#### **Amicale de l'école des troupes aéroportées**

- Lieutenant-colonel Bernard COQUEBLIN
- Général Patrick CHAMPENOIS
- Adjudant-chef Michel CHANTEUX
- Capitaine Didier HERTOUX
- Adjudant-chef Roland BERNON
- Madame Anne DELORGE
- Lieutenant-Colonel Gérard DAUCHY
- Adjudant- chef Jacques BUADES
- Adjudant-chef Bernard BELLET
- Général Jacques GENEST

#### **Amicale des anciens légionnaires parachutistes -AALP**

- Adjudant-chef Salih GUSIC

#### **CPIMa**

- Adjudant-chef Jean-Pierre RAILLART
- Capitaine Michel LEPETIT
- Adjudant-chef Jean-Claude BLEVIN
- Caporal-chef Alain BOUCHÉ

#### **Amicale des chuteurs opérationnels**

- Adjudant Patrick FUSTEC

#### **Club des Chefs parachutistes au feu**

- Colonel Jean-Jacques FOURRIÈRE
- Lieutenant Georges LABRIFFE

#### **A.A.M.C.I Association des Anciens Militaires du Camp d'Idron**

- Adjudant-chef Patrice DESCAMPS

#### **Amicale du 6° RPIMa**

- Adjudant-chef Philippe HUTTER
- Adjudant-chef Wilhelm BIGOT

# France honours its own 'rogue hero'

André Zirnheld fought and died with the SAS in Egypt, and wrote *The Paratroopers' Prayer*, writes Adam Sage

Shortly after the Special Air Service was formed to operate behind German lines in north Africa during the Second World War, a French philosophy teacher joined the regiment.

André Zirnheld, who had studied Spinoza, the 17th-century Dutch rationalist, at the Sorbonne university in Paris, had put his teaching career behind him when his homeland was occupied by Nazi Germany.

He had signed up with the Free French forces who had decided to continue the fight and was among several dozen French volunteer paratroopers incorporated into the SAS. "Qui ose gagne" [who dares wins] was their motto — as it still is today for their heirs in France's 1st Marine Infantry Paratroopers Regiment.

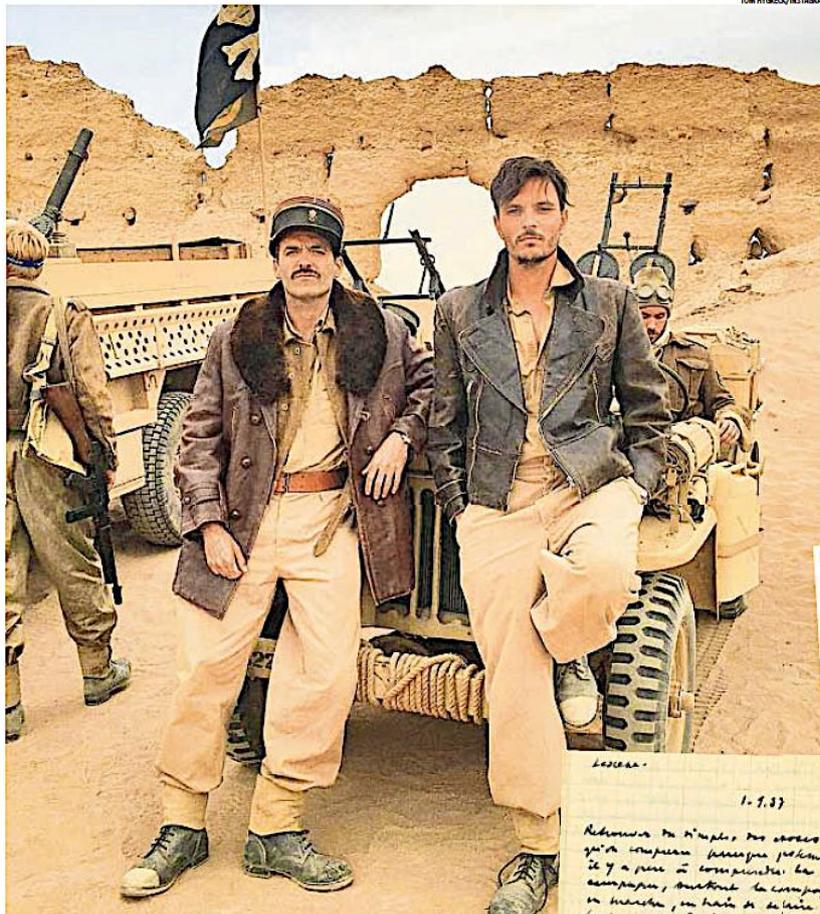
Zirnheld, who is featured in *SAS Rogue Heroes*, the BBC series based on a book by Ben Macintyre, the Times columnist, was killed by the Luftwaffe in the Egyptian desert within four months of joining up, but his legacy was significant. Not only did he take part in four Franco-British raids, he left behind a notebook that contained an address to God that has become known as *The Paratrooper's Prayer*. Set to music, it is still sung by all French parachute units and regiments.

Now Zirnheld is being honoured by France. In November a square in Paris's 17th arrondissement, where he is buried, was named after him. Paris city council also plans to put up a plaque outside the house in which he was born. Geoffroy Boulard, mayor of the 17th arrondissement, described Zirnheld as a "symbol of courage and resistance... guided by the force of a brilliant intellect and... [with] an unquenchable thirst for adventure".

Jean-Michel Zirnheld, 82, his nephew, said: "André Zirnheld was a very modest man. He must be turning in his grave at the honours he is receiving."

The SAS was founded by Sir David Stirling, a British Army officer, in 1941. The following January French paratroopers joined it at its base in Kibrit, Egypt. General Georges Bergé, their commanding officer, said they could never serve under an Englishman. Stirling said he was Scottish, and French misgivings were forgotten. Bergé's men became the SAS French Squadron.

Zirnheld arrived at Kibrit in March 1942. He had been teaching philosophy



Tom Hygreck, above right, plays André Zirnheld, far right, in *SAS Rogue Heroes*. The philosophy teacher wrote *The Paratroopers' Prayer*, which is still sung

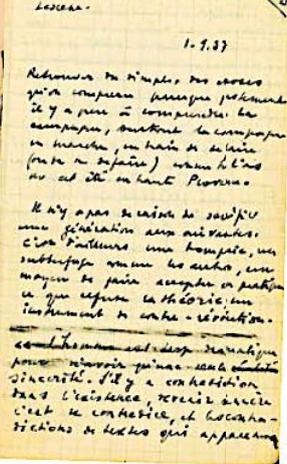
in Syria when the Vichy regime took power in France and agreed to collaborate with Hitler. Zirnheld refused to follow suit, first joining British troops in Palestine and then the Free French in north Africa before training to become an officer in Brazzaville, in what is now the Republic of the Congo but was then part of French Equatorial Africa.

"When he joined the SAS, he saw lists of the names of the people who had died," his nephew, a retired insurer, said. In his notebook Zirnheld questioned whether he had made the right decision but said it was too late to go back. He

also noted that "he had to admit his life would not be very long", his nephew said.

In June 1942, taking part in an SAS raid in Libya, Zirnheld destroyed five Messerschmitt 109s at a German airbase, prompting Stirling to propose him for a Military Cross. Two months later he took part in a raid on the Sidi Hanish airbase in Egypt, where at least 30 German aircraft were destroyed.

His vehicle got a puncture while he was driving back with another French paratrooper, Aspirant Martin. They were attacked by a German Stuka



## The Paratrooper's Prayer

I'm asking You God, to give me what You have left.  
 Give me those things which others never ask of You.  
 I don't ask You for rest, or tranquillity.  
 Not that of the spirit, the body or the mind.  
 I don't ask You for wealth, or success or even health.  
 All those things are asked of You so much Lord, that you can't have any left to give.  
 Give me instead Lord what You have left.  
 Give me what others don't want.  
 I want uncertainty and doubt.  
 I want torment and battle.  
 And I ask that You give them to me now and for ever Lord,  
 so I can be sure to always have them,  
 because I won't always have the strength to ask again.  
 But give me also the courage, the energy and the spirit to face them.  
 I ask You these things Lord,  
 because I can't ask them of myself.



plane. Zirnheld died later of his injuries. Going through his belongings, Martin found the prayer Zirnheld had written 17 months before the war.

General Georges Lebel, 70, formerly the commanding officer of the 13th Parachute Dragoon Regiment, described Zirnheld as audacious, intelligent and psychologically "very solid". He said all French paratroopers knew his prayer, "every one of us. We have all sung it."

Lebel hopes Zirnheld's nephew will donate the notebook to the French paratrooper's museum. Jean-Michel Zirnheld is not sure. "Maybe someone in the family would like it," he said.

Traduction par le général de division (2S) Georges Lebel

## La France honore son « Rogue hero »

[« Rogue hero », mot à mot « héros hors-la-loi », est une série télévisée britannique de Steven Knight, qui relate la saga des SAS en Libye durant la seconde guerre mondiale].

André Zirnheld a combattu et est mort pour la France avec les SAS en Égypte. Il est l'auteur de la prière des parachutistes.

Ce professeur de philosophie français rejoint le Special Air Service peu après sa mise sur pied pour agir derrière les lignes allemandes en Afrique du Nord durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

André Zirnheld, qui avait étudié Spinoza et les rationalistes néerlandais du 17<sup>ème</sup> à la Sorbonne à Paris, a quitté sa carrière de professeur quand sa patrie fut occupée par l'Allemagne nazie.

Il choisit les forces françaises libres pour continuer le combat et avec quelques volontaires parachutistes français, il rejoint le SAS dont « *Qui ose gagne* » [« *Who dares win* »] était la devise ; elle l'est toujours pour le 1<sup>er</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine [*héritier français des traditions du SAS*].

Tom Hygreck [à droite sur la photo de l'article] joue le rôle d'André Zirnheld dans la série télévisée de la BBC « *Rogue Hero* » qui s'inspire du livre de Ben McIntyre, journaliste de « *The Times* ». Zirnheld fut tué par la Luftwaffe dans le désert de Cyrénaïque quatre mois après avoir rejoint, mais son héritage est conséquent.

Outre sa participation aux quatre raids franco-britanniques dans cette région, il a laissé un carnet qui contient cette prière connue comme la « prière des parachutistes ». En effet, mise en musique, elle est chantée par toutes les unités aéroportées françaises.

Aujourd'hui Zirnheld est honoré en France. En novembre dernier, une place a reçu son nom dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, proche de l'endroit où il a été enterré.

La ville de Paris a aussi le projet de déposer une plaque sur la façade de la maison où il est né dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement.

Monsieur Geoffroy BOULARD, Maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement, décrit Zirnheld, comme « *un symbole du courage et de la résistance... guidé par la force d'un intellect brillant et... animé d'une insatiable soif d'aventure* ».

Jean-Michel ZIRNHELD, 82 ans, son neveu, dit : « *André Zirnheld était un homme modeste. Il doit se retourner dans sa tombe à la vue des honneurs dont il est l'objet aujourd'hui* ».

Le SAS fut créé en 1941 par Sir David Sterling, un officier de l'armée britannique.

En janvier 1942, des parachutistes français, le rejoignent sur sa base de Kibrit en Égypte. Georges Berger, leur commandant, lui annonce qu'il aura beaucoup de mal à servir aux ordres d'un anglais. Stirling lui répondit qu'il était écossais, et que les péchés français étaient pardonnés. Berger et ses hommes formèrent le « *French Squadron* » du SAS.

André Zirnheld arrivé à Kibrit en mars 1942 enseignait la philosophie en Syrie quand le régime de Vichy prit le pouvoir en France et décida de collaborer avec Hitler. Zirnheld refusa alors de l'admettre et rejoint d'abord les troupes britanniques en Palestine, puis les forces françaises libres en Afrique du Nord, avant d'être formé comme officier à Brazzaville, dans ce qui est maintenant la République du Congo (qui était alors part de l'Afrique équatoriale française).

« *En rejoignant le SAS, il vit la liste des noms des morts au combat* », dit son neveu, un assureur à la retraite. Dans son carnet, Zirnheld note alors qu'il se demande s'il avait pris la bonne décision, mais admet aussitôt qu'il était trop tard pour revenir. Il écrit aussi : « *j'ai réalisé que ma vie ne serait pas très longue* », dit son neveu.

En juin 1942, prenant part à un raid en Libye, Zirnheld détruisit cinq Messerschmitt 109S sur une base aérienne allemande, amenant Stirling à le proposer pour une Military Cross<sup>1</sup>.

Deux mois plus tard, il prend part à un nouveau raid sur la base aérienne de Sidi Haneish, en Égypte, où trente avions allemands seront détruits.

Sa Jeep creva juste au moment où il s'esquivait avec un autre parachutiste français, l'aspirant Martin. Attaqué par un Stukas allemand, Zirnheld mourut rapidement de ses blessures. Rangeant les affaires de son ami, Martin trouva le carnet contenant la prière qu'il avait écrite 17 mois avant la guerre.

Le général Georges Lebel, 70 ans, ancien chef de corps du 13<sup>ème</sup> régiment de dragons parachutistes décrit Zirnheld comme audacieux, intelligent et moralement « très solide ».

Il confirme que tous les parachutistes français connaissent sa prière : « *Oui, chacun d'entre nous, nous l'avons tous chantée* ». Il espère qu'un jour ce carnet pourra être exposé au musée des parachutistes français [à l'École des troupes aéroportées, à Pau]. Jean-Michel ZIRNHELD n'en est pas encore certain : « *Peut-être que quelqu'un dans notre famille voudras le conserver !* » dit-il.

**Adam SAGE**, représentant « *The Times* » à Paris.  
Samedi 28 janvier 2023.

---

<sup>1</sup> La Military Cross est donnée au personnel militaire en reconnaissance de leur « ... *bravoure lors d'opérations actives contre l'ennemi* » (... *gallantry during active operations against the enemy*).

x x x

Pour mémoire...

**André Zirnheld** (7 mars 1913 – 27 juillet 1942) est le **premier officier parachutiste français tué au combat**. Il sera fait compagnon de la Libération à titre posthume. Il est décoré de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre 39/45 avec 2 palmes, de la Médaille de la Résistance avec rosette, de la Military Cross Crossrepose au cimetière des Batignolles à Paris.

Retrouvez sa biographie sur [le site des compagnons de la Libération](#)